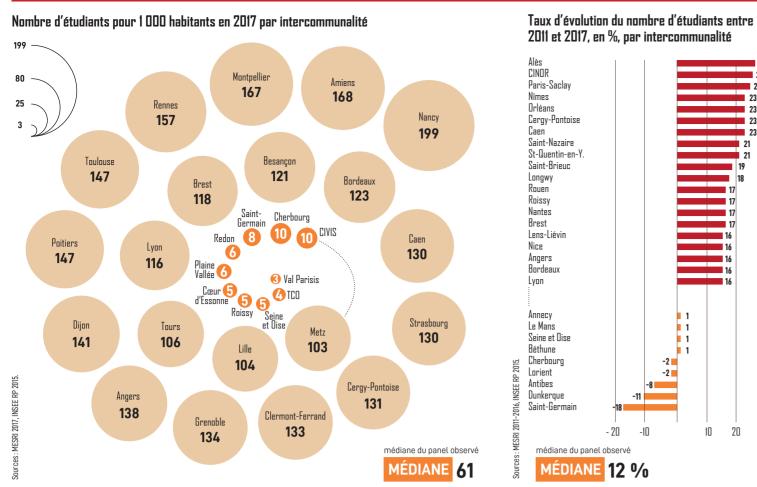
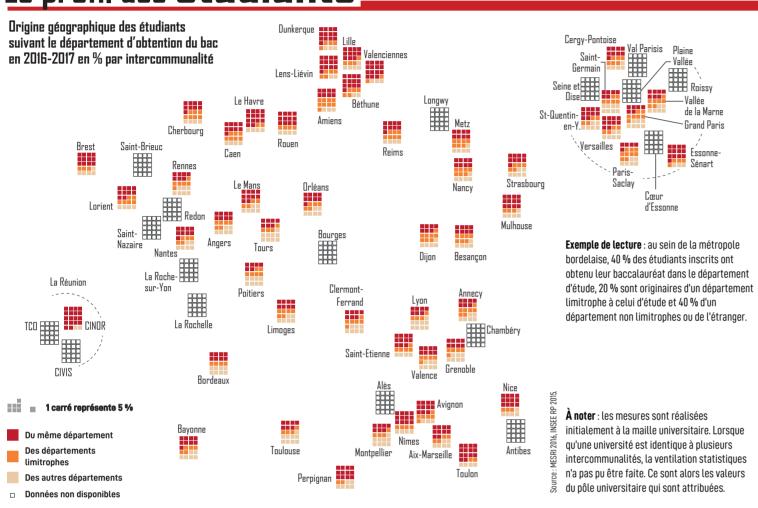
<u>Le nombre d'étudiants</u>

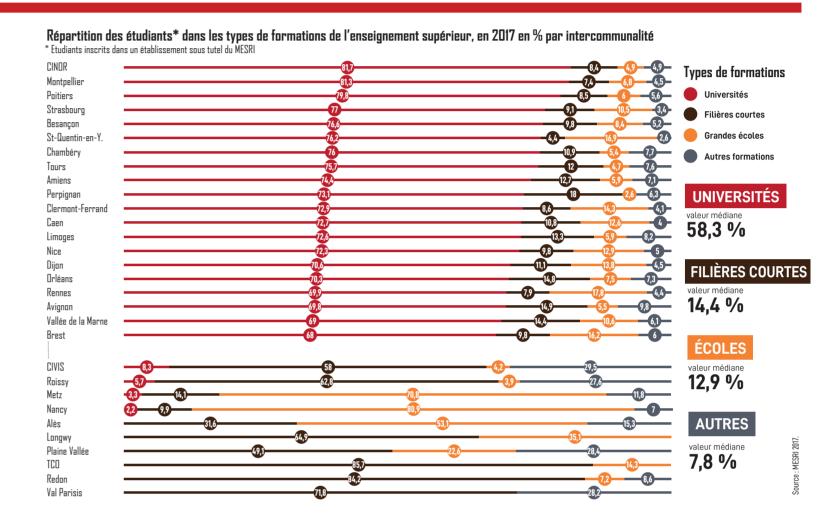


Portraits des

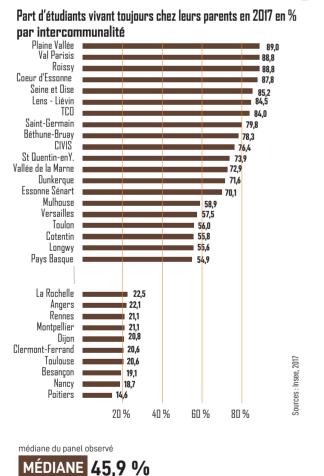
étudiants et de leur **logement**

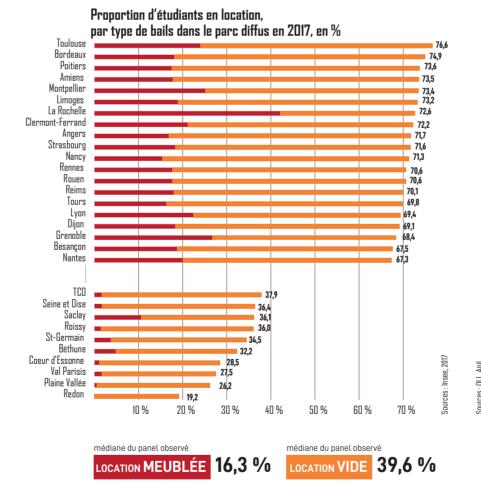
<u>Le profil des étudiants</u>

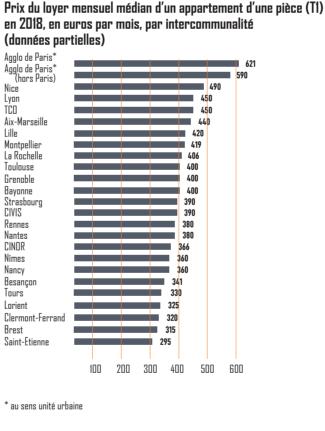




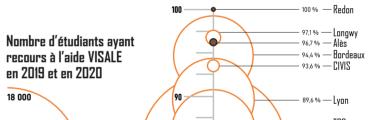
Les étudiants dans le parc de logements diffus





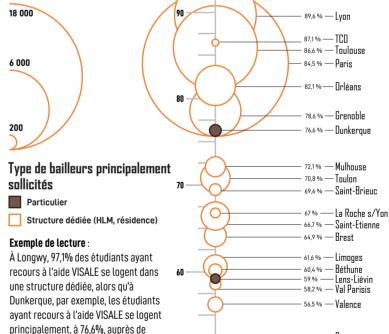




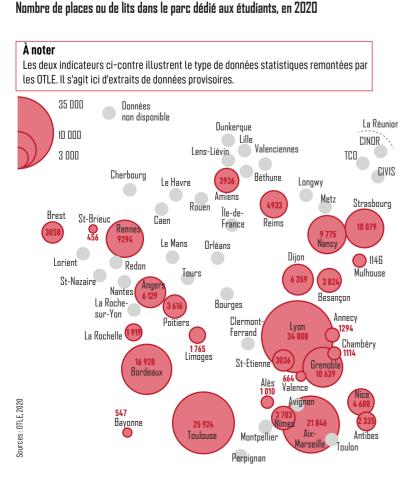


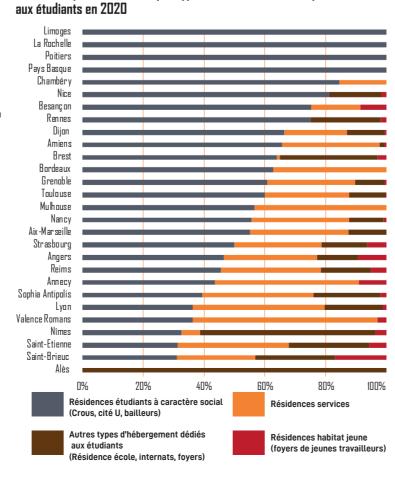
Nombre d'étudiants ayant recours à l'aide VISALE et type de bailleurs

principalement sollicités en 2019 et en 2020 par intercommunalité



Les étudiants dans le parc de logements dédiés





Nombre de places ou de lits par type de structures dans le parc dédiés

Un socle de connaissance pour accompagner les décisions



Les observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE) s'appuient sur un socle d'indicateurs communs afin d'observer la diversité de l'offre de logements occupés par les étudiants. Mis en regard des dynamiques de l'enseignement supérieur, ces indicateurs permettent de définir des stratégies locales pour mieux accueillir et loger les étudiants dans les territoires.



Chaque OTLE a la possibilité de mener des études locales, ou d'enrichir le socle d'indicateurs, afin d'approfondir l'observation menée en fonction des spécificités de son territoire. À titre d'exemple, des observatoires s'intéressent aux alternants, aux étudiants internationaux, ou encore aux jeunes actifs et leurs pratiques par rapport au logement. D'autres s'intéresseront aux aspects qualitatifs des espaces de vie des étudiants.



bailleurs particuliers.

Ce poster a été construit sur la base d'un panel d'observation

Coeur

d'Essonne

compose des : > intercommunalités de plus de 180 000 habitants (géogra-

pnie 2018);
> auxquels s'ajoutent les intercommunalités ayant des sites
d'enseignement supérieur (ESR), observées par les OTLE,

soit 69 intercommunalités observées au total.

Ce panel d'observation offre ainsi une vision large des collectivités présentant des établissements d'ESR afin de fournir des points de comparaison plus riches. Enfin, pour des raisons de lisibilité, des choix ont dû être opérés. Les intercommunalités sont généralement mentionnées par le nom de la ville centre et non par leur appellation in extenso. Sur certains graphiques, les intercommunalités observées

n'ont pas pu toutes être figurées, ce sont alors les valeurs





Avec le soutien des : Ministère de la Transition Ecologique ; Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Conception et réalisation : Fnau (Karine Hurel, Zoé Chaloin, Lucie Spangenberg), Juin 2021

extrêmes qui sont représentées.